



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture de l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme

Arrêté municipal n°2019 / 018 du 1^{er} août 2019.

MAIRIE DES PLANS
30340

Monsieur NOGUIER Marc, a été désigné commissaire enquêteur par le Vice-Président du Tribunal administratif de Nîmes.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune des PLANS, **du 02 septembre 2019 au 04 octobre 2019 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.**

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie des PLANS, pendant la durée de l'enquête, **du 02 septembre 2019 au 04 octobre 2019 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, et aux autres jours suivants :

- **Lundi de 9 heures à 12 heures**
- **Jeudi de 16 heures à 19 heures**
- **Vendredi de 14 heures à 16 heures**

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est **Monsieur le Maire, Gérard BARONI, à la Mairie des PLANS.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au **Commissaire Enquêteur à la Mairie des PLANS – 900 Grand' Route – 30 340 LES PLANS.**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie des PLANS dès la publication du présent avis.

Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://lesplans.org/site/conseil-municipal/plu/>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à **commune-les-plans@orange.fr**. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie des PLANS pendant la durée de l'enquête afin de recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 02 septembre 2019 de 8h à 12h**
- **Jeudi 19 septembre 2019 de 14 h à 18h**
- **Vendredi 04 octobre 2019 de 14h à 18h**

Le projet du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une demande dans le cadre d'un examen au cas par cas auprès de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement (MRAE) qui a rendu une décision de dispense d'évaluation environnementale.

Les divers avis des Personnes Publiques Associées seront joints au dossier d'enquête publique.

À l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le Commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la Mairie des PLANS et à la Préfecture de Nîmes pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet <http://lesplans.org/>

À l'issue de l'instruction, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet du PLU en vue de cette approbation.

Le Maire